

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

JUNGLE PARK PAR REPTILIAN PROTECT

Version de travail – 30 octobre 2026

ARTICLE 1 - IDENTITÉ DU VENDEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :

- Nom commercial : Jungle Park par Reptilian Protect
- Dénomination de l'association : D.V Reptilian Protect
- Statut juridique : Association
- Adresse du siège social : 3 chemin Henry d'Orten, 89500 Chaumot, France
- SIRET : 848 509 352 00011
- Adresse électronique : jungleparkkontakt@gmail.com
- Téléphone : 06 36 37 85 18
- Site internet : <https://jungle-park.fr>

Ci-après désignée « le Vendeur ».

ARTICLE 2 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles le Vendeur commercialise ses produits auprès de ses clients, particuliers ou professionnels.

Elles concernent notamment les gammes suivantes :

- Produits et équipements destinés aux reptiles et amphibiens.
- Accessoires et matériels pour terrariums et installations animalières.
- Produits destinés à l'élevage et à la maintenance des insectes.
- Insectes nourriciers et autres organismes vivants proposés à la vente.
- Plantes tropicales, subtropicales et autres végétaux.
- Graines, substrats, supports de culture et produits horticoles.
- Décorations naturelles et artificielles.
- Matériels et accessoires liés à la terrariophilie, à l'entomologie et à la botanique.

Toute commande implique l'acceptation des présentes CGV.

ARTICLE 3 - CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DES PRODUITS

Chaque produit fait l'objet d'une présentation indiquant ses caractéristiques essentielles, dans la mesure des informations disponibles.

Selon la nature du produit, cette présentation peut notamment préciser sa dénomination, sa description, ses dimensions, son poids ou sa quantité, sa composition, son origine lorsqu'elle est connue, ses conditions d'utilisation et d'entretien, ses précautions d'emploi ainsi que les caractéristiques biologiques et exigences de maintenance des organismes vivants.

Les photographies et illustrations sont présentées à titre indicatif. De légères différences d'aspect, de coloration, de taille ou de forme peuvent exister, notamment pour les plantes et les organismes vivants.

Les caractéristiques propres aux êtres vivants peuvent évoluer naturellement. Ces variations ne constituent pas systématiquement un défaut de conformité. Le client est invité à prendre connaissance des besoins spécifiques des espèces et produits avant toute commande.

ARTICLE 4 - PRIX

Les prix sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf indication contraire. Les frais de livraison sont indiqués avant la validation définitive de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Les produits sont toutefois facturés sur la base du tarif en vigueur au moment de la validation de la commande.

Les promotions sont valables pendant la durée et dans les conditions indiquées.

ARTICLE 5 - COMMANDE

Le client sélectionne les produits souhaités et les ajoute à son panier. Avant validation, il peut vérifier le contenu de sa commande, modifier les quantités et corriger d'éventuelles erreurs.

La commande devient définitive après validation du paiement et acceptation des présentes CGV. Un courrier électronique de confirmation est adressé au client, récapitulant les éléments de sa commande.

Le Vendeur peut refuser ou annuler une commande en cas de litige antérieur relatif à un paiement, de fraude présumée ou d'indisponibilité du produit. En cas d'indisponibilité après commande et paiement, le client sera informé et remboursé des sommes versées pour les produits concernés.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue selon les moyens proposés par Jungle Park :

- Carte bancaire, lorsque ce moyen est disponible sur le site.
- Virement bancaire.
- Espèces, uniquement lors d'un achat effectué sur place.
- Tout autre moyen de paiement expressément proposé par le Vendeur.

Le paiement est exigible au moment de la commande, sauf accord particulier. Les commandes ne sont préparées et expédiées qu'après confirmation effective du règlement.

Les transactions électroniques sont sécurisées par les dispositifs du prestataire de paiement choisi. Le Vendeur ne conserve pas les données bancaires du client.

ARTICLE 7 - LIVRAISON ET EXPÉDITION

Les produits sont expédiés à l'adresse indiquée par le client. Les modes de livraison, tarifs et délais estimés sont communiqués avant la validation de la commande.

Le Vendeur s'engage à expédier les commandes dans les délais annoncés. En l'absence de délai particulier annoncé, la livraison intervient au plus tard dans les délais légaux applicables.

Les délais peuvent être affectés par des circonstances indépendantes de la volonté du Vendeur, notamment les perturbations des transporteurs, les conditions météorologiques ou les périodes de forte activité.

7.1 Produits vivants

Les plantes, insectes et autres organismes vivants nécessitent des conditions particulières de préparation et de transport.

Le Vendeur peut différer une expédition lorsque les conditions météorologiques ou de transport présentent un risque important pour leur bonne conservation. Le client en est informé.

Les modalités d'expédition peuvent être adaptées selon la nature des espèces, leur fragilité et leurs besoins biologiques. Le client doit s'assurer que les conditions de réception et de maintenance sont adaptées aux produits commandés.

7.2 Réception des colis

Le client est invité à vérifier l'état apparent du colis lors de sa réception. En cas de colis endommagé, il est recommandé de formuler des réserves précises auprès du transporteur et de prendre des photographies du colis et de son contenu.

Toute anomalie doit être signalée rapidement au Vendeur, accompagnée si possible de photographies. Cette démarche facilite le traitement des réclamations sans limiter les droits légaux du consommateur.

ARTICLE 8 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier sa décision ni à supporter de pénalités.

Pour les ventes de biens, ce délai court à compter de la réception du produit par le client ou par un tiers désigné par lui, autre que le transporteur. Lorsque la commande comporte plusieurs biens livrés séparément, le délai court à compter de la réception du dernier bien.

8.1 Exercice du droit de rétractation

Le client informe le Vendeur de sa décision de se rétracter par une déclaration claire et non équivoque, adressée par courrier électronique ou postal, ou au moyen de la fonctionnalité de rétractation en ligne lorsqu'elle est légalement requise et disponible sur le site.

Le client peut utiliser le formulaire type figurant en annexe. Il doit renvoyer les produits concernés au plus tard dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision.

Les frais directs de retour sont à la charge du client, sauf accord contraire ou disposition légale applicable.

Le client peut manipuler le produit uniquement dans la mesure nécessaire pour en vérifier la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement. Sa responsabilité peut être engagée en cas de dépréciation résultant de manipulations excessives.

8.2 Exceptions au droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique notamment pas :

- Aux biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.
- Aux biens confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés.
- Aux biens descellés après livraison qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.
- Aux biens qui, après livraison, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles.

Pour les plantes, insectes et autres organismes vivants, l'exclusion du droit de rétractation est appliquée uniquement lorsque le produit concerné relève effectivement d'une exception légale, notamment celle des biens susceptibles de se détériorer rapidement.

Cette exclusion ne s'étend pas automatiquement à l'ensemble des produits végétaux, graines, accessoires ou matériels commercialisés. Les exceptions applicables sont précisées au client avant la conclusion de la commande lorsque cela est nécessaire.

ARTICLE 9 - GARANTIES LÉGALES

Le Vendeur applique les garanties légales prévues par la législation française.

9.1 Garantie légale de conformité

Conformément aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité.

Cette garantie s'applique pendant une durée de deux ans à compter de la délivrance du bien, dans les conditions prévues par la loi.

En cas de défaut de conformité, le client peut demander la mise en conformité du produit par réparation ou remplacement, sous réserve des conditions légales. Lorsque la mise en conformité est impossible, disproportionnée ou ne peut intervenir dans les conditions prévues par la loi, le client peut obtenir une réduction du prix ou la résolution de la vente.

La garantie légale de conformité s'exerce sans frais pour le consommateur, conformément aux dispositions applicables.

9.2 Garantie contre les vices cachés

Conformément aux articles 1641 à 1649 du Code civil, le client bénéficie également de la garantie contre les vices cachés.

Cette garantie concerne les défauts non apparents existant au moment de la vente et rendant le produit impropre à l'usage auquel il est destiné, ou diminuant tellement cet usage que le client ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un prix inférieur, s'il les avait connus.

L'action doit être engagée dans les deux ans à compter de la découverte du vice. Le client peut alors demander, dans les conditions prévues par la loi, la résolution de la vente ou une réduction du prix.

9.3 Particularités des produits vivants

Les plantes et organismes vivants présentent des caractéristiques biologiques qui les rendent sensibles à leur environnement. Leur évolution naturelle, leur adaptation après transport et leurs besoins spécifiques doivent être pris en compte.

Une détérioration résultant exclusivement de conditions de maintenance inadaptées après réception ne constitue pas automatiquement un défaut imputable au Vendeur. Cette disposition ne prive toutefois pas le client des garanties

légales auxquelles il peut prétendre.

ARTICLE 10 - RETOURS ET REMBOURSEMENTS

Toute demande de retour doit être adressée au Vendeur à jungleparkkontakt@gmail.com.

Le client doit préciser son numéro de commande, le ou les produits concernés, le motif de sa demande et, lorsque cela permet de constater une anomalie, joindre des photographies.

10.1 Retour dans le cadre de la rétractation

Lorsque le droit de rétractation est applicable, le remboursement comprend les sommes versées pour les produits retournés ainsi que les frais de livraison standard initiaux.

Si le client a choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode standard proposé, le supplément correspondant n'est pas remboursé.

Le remboursement intervient dans un délai maximum de quatorze jours à compter de l'information du Vendeur concernant la décision de rétractation. Pour une vente de biens, le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à réception d'une preuve de leur expédition, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le remboursement est effectué par le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la commande, sauf accord exprès du client pour un autre moyen.

10.2 Produit défectueux, endommagé ou non conforme

En cas de réception d'un produit défectueux, endommagé ou non conforme à la commande, le client est invité à contacter rapidement le Vendeur.

Après examen de la réclamation, une solution adaptée sera proposée conformément aux dispositions légales : réparation, remplacement, réduction du prix ou remboursement lorsque les conditions sont réunies.

Les frais de retour liés à la mise en œuvre d'une garantie légale sont supportés par le Vendeur.

10.3 Produits vivants

En cas de problème constaté à la réception d'une plante ou d'un organisme vivant, le client est invité à contacter le Vendeur dans les meilleurs délais, idéalement dès l'ouverture du colis.

Des photographies du colis, de l'emballage et du produit pourront être demandées afin de faciliter l'examen de la situation.

Le Vendeur étudiera chaque réclamation individuellement et proposera une solution adaptée, dans le respect des garanties légales applicables. Aucune disposition du présent article ne peut supprimer ou limiter les droits légaux du consommateur.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉ ET UTILISATION DES PRODUITS

Le client s'engage à utiliser les produits conformément à leur destination, aux recommandations du fabricant et aux informations communiquées par le Vendeur.

Les produits destinés à la maintenance des reptiles, amphibiens, insectes et végétaux peuvent nécessiter des connaissances spécifiques et des conditions d'utilisation particulières. Le client demeure responsable de la mise en place d'un environnement adapté aux espèces qu'il détient.

Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dommages résultant d'une mauvaise utilisation, d'un défaut d'entretien ou du non-respect des recommandations fournies, sauf disposition légale contraire.

Les produits réglementés, espèces protégées ou organismes soumis à des obligations particulières ne peuvent être commercialisés ou expédiés que dans le respect de la réglementation applicable.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Les obligations affectées seront suspendues pendant la durée de l'événement, dans les conditions prévues par la loi.

ARTICLE 13 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors des commandes sont nécessaires à leur traitement, leur paiement et leur livraison. Elles sont utilisées conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, notamment le RGPD.

Le client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition dans les conditions prévues par la réglementation.

Toute demande relative aux données personnelles peut être adressée à jungleparkkontakt@gmail.com. Les informations détaillées figurent dans la politique de confidentialité du site.

ARTICLE 14 - RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Pour toute réclamation, le client peut contacter le Vendeur :

- Par courrier électronique : jungleparkkontakt@gmail.com
- Par courrier postal : 3 chemin Henry d'Orten, 89500 Chaumot, France.

En cas de désaccord persistant après une réclamation écrite préalable auprès du Vendeur, le consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Médiateur désigné : [À compléter après adhésion ou désignation]

Adresse : [À compléter]

Site internet : [À compléter]

Le recours à la médiation s'effectue dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

ARTICLE 15 - DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties privilégieront une solution amiable. À défaut d'accord, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles légales applicables.

ARTICLE 16 - ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La validation de la commande implique la reconnaissance et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de validation de la commande.

ANNEXE - FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À compléter et à renvoyer uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation et si celui-ci est applicable à votre achat.

À l'attention de :

Jungle Park par Reptilian Protect – D.V Reptilian Protect

3 chemin Henry d'Orten, 89500 Chaumot, France

jungleparkkontakt@gmail.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du ou des produits ci-dessous :

- Numéro de commande :
- Date de commande :
- Date de réception :
- Nom du client :
- Adresse du client :
- Produits concernés :

Date :

Signature du client (uniquement en cas de notification sur papier) :